

Rôles Situations	Assistant pédagogique	Auxiliaire de vie (scolaire)	Personne « relais »
Au collège ou au lycée En présence du coordonnateur	Animation d'un groupe de travail	Agencement de l'environnement matériel pour tel ou tel élève	Relais entre l'élève (ou sa famille) et le coordonnateur pour des problèmes de santé, personnels (vigilance à garder les « bonnes » distances sociales) Participation aux ESS, éventuelle au conseil de classe et aux rencontres avec les familles
	Etayage pédagogique d'un groupe de travail : planification de la tâche, décomposition de la consigne, servir de secrétaire...		
	*étayage cognitif (rôle du coordonnateur) Aide au transfert des apprentissages réalisés en inclusion		
Avec ou sans la présence du coordonnateur	Préparation et retour sur les inclusions		
Au collège ou au lycée, hors présence du coordonnateur	Accompagnement de l'inclusion		Retour entre les PLC, les PLP et les coordonnateurs concernant la productivité de l'inclusion Lors de l'absence de l'élève : prise de cours puis communication et explicitation à l'élève Relais avec le coordonnateur (aide aux devoirs) Relais avec le CPE et les surveillants
	Reformulation des consignes Stimulation à la participation et à la prise d'initiatives Sollicitation à l'utilisation des aides et référents disponibles Aide au transfert des apprentissages réalisés dans le dispositif Aide aux devoirs Animation de clubs (pause méridienne)	Déplacements Prises de notes Maintien de l'attention Adaptation du comportement Agencement de l'environnement matériel Sécurisation	
	Participation à la vie scolaire		
	Aide à l'apprentissage du métier de collégien ou de lycéen (Rôle important en début d'année scolaire)	Régulation ou accompagnement d'élèves en particulier	

Rôles Situations	Assistant pédagogique	Auxiliaire de vie (scolaire)	Personne « relais »
Hors collège ou hors lycée, sans coordonnateur	Accompagnement pendant le stage : observations, aide aux consignes ou à la planification de la tâche, aide au renseignement	Accompagnement sur le lieu de stage (notamment travail de la mobilité, utilisations des transports en commun) Pendant le stage : Gestion des angoisses, repérage des espaces et des différents personnels et mise en place des rituels de l'employabilité	Entre l'établissement scolaire et l'employeur pour expliciter les attentes de stage Entre l'employeur et l'établissement scolaire pour la régulation et le bilan de stage Entre l'employeur et la famille pour rendre compte de l'adaptation (ou non) de leur enfant
	Accompagnement lors des examens (dans le cadre de l'aménagement de l'examen)		
Hors collège avec coordonnateur	Accompagnement lors des sorties	Accompagnement pour les déplacements : sécurité, accessibilité physique, portage, voire accomplissement des gestes techniques	